

RESPONSABILITE DE L'ANIMATEUR ET DU RESPONSABLE SUR LE PLAN SPIRITUEL

Dans sa lettre, (1 Timothée 3/14 à 16 - 4/1 et 2 Timothée 2/11 à 16) , Paul adresse des conseils au jeune Timothée qui a la charge (la responsabilité) de paître et conduire le troupeau qui lui a été confié. Ces paroles sont fort utiles à tous ceux qui s'engagent dans l'œuvre de Dieu, quelque soit le service choisi.

Dieu nous responsabilise – à plusieurs reprises, il est dit « Mais toi.. » - « Sois !... » - « il faut... » - « il ne faut pas... » - « Ils doivent... »

Des critères à respecter - Il est bon de désirer une charge dans l'église mais il y a des conditions à remplir (2 Tim. 2/15 – 1 Tim 4/9 – 1 Tim 3/1) ; il faut des qualifications intellectuelles, morales, spirituelles, familiales et des capacités, des compétences.

Si les conditions sont remplies, il y a un temps de mise à l'épreuve, de formation. C'est une sage procédure ! Si elle n'est pas appliquée à l'animateur, au responsable, comment prendra-t-il soin de ceux qui lui sont confiés et qui sont fragiles et vulnérables.

Quelles responsabilités ? – L'animateur, le responsable, doit assumer sa responsabilité dans 3 domaines :

- a) **Sa vie personnelle devant Dieu** (2 Tim 2/15) –se présenter - s'examiner
- b) **Sa conduite devant Dieu et devant les autres**, l' église, les jeunes, les enfants, la société (témoignage), la famille (1 Tim 4/12) **Etre un modèle**
- c) **Dans le service** pour lequel il est engagé – bien le remplir

A) Sa vie personnelle - la parole reçue et la parole donnée

- Se présenter devant Dieu et se laisser tester, éprouver (2 Tim. 2/15)
- Se fortifier dans la grâce qui est en Jésus, elle est source de salut, elle nous enseigne la vraie sanctification, notre identification à Jésus. Se fortifier dans la foi. Bien comprendre ces doctrines essentielles pour pouvoir transmettre un enseignement fidèle et juste. (2 Tim. 2/1)
- Etre nourri de la Parole de la foi pour croître (il faut plus qu'une connaissance intellectuelle) et de la bonne doctrine (1 Tim 4/6)
- L'exercice de la piété (« *gymnastique* ») – tout ce qui favorise un bon entretien de la vie spirituelle (lecture, prière, réunions...) pour marcher avec Christ (1 Tim. 4/8)

B) Sa conduite devant Dieu et les autres

- **Un modèle** pour tous, en paroles , en actions (1Tim 4/12)
- « ce que vous avez vu et entendu de moi » » dit Paul « pratiquez-le » (Phil 4/9)

C) A quoi s'est-on engagé ?

- A bien remplir son service (1 Tim 4/5) (1 Tim 3/13 les diacres)
Même dans la souffrance, la difficulté
- A être renouvelé dans la connaissance de la volonté de Dieu (Colossiens 1/9)
- A travailler de mieux en mieux (qualité plutôt que quantité) 1 Cor 15/58 –
Avec courage (1 Tim 4/10) - Avec espérance dans le Dieu vivant
- A se fortifier dans le Seigneur

Paul insiste (1 Timothée 4/15) **Occupe-toi de ces choses – donne-toi tout entier à elles – persévère dans ces choses – que tes progrès soient évidents pour tous**